



Table ronde

Participation publique

Rapport de participation publique

Habiter Compton demain
Municipalité de Compton

Novembre 2025



**Habiter
Compton demain**

TABLE DES MATIÈRES

1. MISE EN CONTEXTE

2. ACTIVITÉS RÉALISÉES

2.1 Atelier participatif – 18 septembre 2025

2.2 Consultation en ligne

3. SYNTHÈSE DES RÉSULTATS

3.1 La densité

3.2 La qualité des milieux de vie

3.3 Les futur.es résident.es et leurs besoins

ANNEXE A : Outils de communication et de diffusion

ANNEXE B : Revue de presse

PRÉAMBULE

Cette démarche de participation publique n'avait pas pour objectif d'être représentative de l'ensemble de la population de la municipalité de Compton, comme pourrait l'être un sondage plus scientifique. Elle n'avait pas non plus pour but de prioriser les actions à entreprendre. **Elle visait plutôt à faire émerger de grands constats à partir des besoins, attentes et idées exprimés par les participant·es sur les trois thématiques suivantes :**

- **la densité**
- **la qualité des milieux de vie**
- **les futur·es résident·es et leurs besoins.**

Il est à noter que l'analyse des opinions recueillies a été réalisée en partie à l'aide d'un logiciel d'intelligence artificielle, puis révisée par la suite par une personne habituée dans ce domaine.

Nous espérons que les grands constats présentés dans les pages de ce rapport soutiendront le conseil municipal et l'équipe administrative de la municipalité dans leurs prises de décisions.



A blurred background image of a large audience seated in rows, facing a stage. The audience consists of diverse individuals of various ages and ethnicities, all facing towards the right side of the frame. The setting appears to be a large conference hall or auditorium.

1. MISE EN CONTEXTE

MISE EN CONTEXTE

En 2024, de nouvelles Orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT) sont entrées en vigueur au Québec. Elles visent à moderniser le cadre de planification du territoire et à promouvoir un développement plus durable et intégré. Ces orientations abordent des enjeux majeurs comme la qualité des milieux de vie, la gestion de l'urbanisation, le logement, la mobilité durable, la protection des milieux naturels et agricoles ainsi que l'adaptation aux changements climatiques.

L'Objectif 4.1 des OGAT invite notamment les municipalités du Québec à planifier des milieux de vie qui favorisent l'accès à des logements de qualité, accessibles et abordables pour tous, et à offrir des réponses adaptées aux différentes problématiques en matière d'habitation. Pour respecter cet objectif, la municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook devra réviser son Schéma d'aménagement et de développement en y intégrant un diagnostic en matière d'habitation et en prévoyant des moyens concrets pour diversifier l'offre résidentielle.

Dans un souci de conformité aux OGAT et au schéma de la MRC, les municipalités du territoire, dont Compton, doivent réfléchir à l'avenir du développement de leur territoire, et ajuster en conséquence leurs plans et règlements d'urbanisme.

MISE EN CONTEXTE

En 2023, la municipalité de Compton a entrepris une planification stratégique (2025-2029). À travers diverses activités (tables thématiques, remue-méninges citoyens et sondage en ligne), la population a contribué à définir les valeurs, les priorités et la vision de développement du village. Cet exercice a permis de dégager une vision claire :

"La Municipalité de Compton vise à être reconnue comme un lieu d'exception grâce au dynamisme de ses citoyens, sa localisation stratégique entre Sherbrooke et Coaticook, ses superbes paysages et la richesse de son patrimoine agricole. Animée par un fort sentiment d'appartenance, cette communauté tend à se distinguer par une économie florissante fondée sur l'agriculture, la transformation agroalimentaire et l'agrotourisme.

Par un développement réfléchi de son aménagement et de son économie locale, basé sur un développement durable, elle désire protéger ses paysages, conserver et mettre en valeur son patrimoine bâti et immatériel et développer son cœur villageois par une densification résidentielle et commerciale harmonieuse et tournée vers l'avenir."

Dans cette optique, la municipalité a adopté, en novembre 2024, un règlement imposant une pause de développement de nouveaux projets immobiliers afin de concevoir une stratégie globale de développement à intégrer à son prochain plan d'urbanisme.

La démarche *Habiter Compton Demain* avait pour but de discuter collectivement de l'avenir des terrains résidentiels, commerciaux et industriels encore disponibles.



2. DÉMARCHE DE PARTICIPATION PUBLIQUE

2. Démarche de participation publique

La démarche de participation publique *Habiter Compton demain* avait pour but de faire émerger de grands constats à partir des besoins, attentes, préoccupations et idées exprimés par la population sur l'avenir du développement résidentiel, commercial et industriel de la municipalité.

Pour recueillir un large éventail d'opinions, deux activités participatives ont été organisées :

- un atelier participatif;
- et une consultation en ligne.

Ces activités ont permis de rejoindre plus de 180 personnes.

Les outils ayant été utilisés pour diffuser l'information sur la démarche sont présentés à l'Annexe A.

Un grand merci à toutes les personnes participantes !



2.1 Atelier participatif

Une soirée d'atelier participatif a été organisée à l'Église Saint-Thomas-d'Aquin le 18 septembre 2025, entre 19h et 21h.

Objectifs :

- Permettre à la population de Compton de s'informer, de poser des questions et d'échanger avec d'autres personnes.
- Recueillir les besoins, attentes, préoccupations et idées de la population sur l'avenir du développement résidentiel, commercial et industriel de la municipalité.
- Discuter en profondeur des trois thématiques suivantes :
 - la densité
 - la qualité des milieux de vie
 - les futur·es résident·es et leurs besoins.

Nombre de participant·es : 124

- incluant notamment plus de 100 citoyen·nes, 5 représentant·es de la MRC de Coaticook, 4 élu·es et 7 employé·es de la municipalité de Compton, quelques représentant·es d'organismes locaux et régionaux et 2 représentant·es de Table ronde Participation publique.

2.1 Atelier participatif

Déroulement

La soirée d'atelier participatif s'est déroulée en trois temps :

1. Présentation de la mise en contexte par M. le Maire Jean-Pierre Charuest.
 - Planification stratégique 2025-2029.
 - Vision de Compton et ses piliers.
 - Urbanisme 101 : relations entre les documents de planification du territoire.
 - Attentes du Gouvernement du Québec en matière d'habitation.
 - 7 secteurs pouvant être développés sur le territoire (particularités, opportunités et contraintes).
2. Période de questions de compréhension sur la présentation de la mise en contexte.
3. Atelier participatif en sous-groupe.



2.2 Consultation en ligne

La consultation en ligne, a permis à la population de partager leurs idées de manière simple et flexible.

Période d'ouverture : du 22 septembre au 12 octobre 2025.

Objectifs :

- Recueillir les besoins, attentes, préoccupations et idées de la population sur l'avenir du développement résidentiel, commercial et industriel de la municipalité.
- Permettre la participation des personnes ne pouvant pas assister à l'atelier en personne.
- Compléter et enrichir les résultats de l'atelier participatif.

Nombre de participant.es : 66





3. SYNTHÈSE DES RÉSULTATS

LA DENSITÉ

3.1 La densité

Préoccupations liées à la densification

- Caractère rural et de village
 - Une très grande majorité de participant·es craignent que Compton perde son identité rurale (grands espaces et nature), sa tranquillité, son esprit de communauté et son charme de petit village. Ils souhaitent éviter l'apparition d'immeubles d'habitation et de développements trop denses. Ils insistent sur le fait qu'ils ne veulent pas que la municipalité devienne une banlieue de Sherbrooke ou de Coaticook.
- Capacité des services et infrastructures
 - Un grand nombre de personnes expriment leurs inquiétudes face à la capacité des services et des infrastructures à suivre le rythme du développement. Il est souligné, entre autres, que l'école est déjà à pleine capacité, que les garderies/CPE manquent, que la capacité des réseaux d'eau et d'égouts est restreinte et que le réseau routier est congestionné aux heures de pointe.

3.1 La densité

Préoccupations liées à la densification (suite)

- Congestion et sécurité routières
 - Plusieurs expriment une vive inquiétude concernant l'impact de la densification sur la circulation routière. Ils s'inquiètent d'une aggravation des embouteillages et d'une baisse de la sécurité.
 - La route 147 est au centre des préoccupations. Elle est décrite comme dangereuse et présentant une congestion importante.
- Qualité de vie et environnement
 - De nombreuses personnes expriment un fort attachement à la paix, la nature et la qualité des paysages de Compton. Elles craignent que la densification entraîne la perte de milieux naturels (boisés et milieux humides) et de la biodiversité, qu'elle crée des îlots de chaleur et qu'elle augmente la pollution atmosphérique, sonore, visuelle et lumineuse.

3.1 La densité

Avantages liés à la densification

- Assurer la relève et le dynamisme du village.
- Contrer le vieillissement de la population en gardant les familles, les jeunes et les enfants à Compton.
- Assurer une population suffisante pour soutenir les commerces locaux, l'école et les garderies/CPE.
- Créer une offre de logements plus variée (ex. petits logements pour aîné·es ou jeunes familles, logements abordables, etc.).
- Offrir la chance à d'autres personnes de s'établir à Compton.
- Attirer des entreprises et créer des emplois.
- Attirer une main-d'oeuvre locale.

3.1 La densité

Avantages liés à la densification (suite)

- Répartir les coûts des services et des infrastructures sur un plus grand nombre de contribuables (routes, réseaux d'eau et d'égouts, etc.).
- Maintenir et améliorer les services de proximité.
- Moderniser les infrastructures existantes.
- Soutenir le budget municipal en augmentant les revenus de taxes, sans avoir besoin d'étendre le territoire.
- Protéger les milieux naturels et agricoles en limitant l'étalement urbain.
- Encourager la municipalité à planifier de façon durable ses services et infrastructures pour l'avenir (transport collectif, transports actifs, énergie, eau).
- Favoriser les déplacements actifs, à pied ou à vélo, et limiter l'usage de la voiture, en rapprochant les habitations des services, commerces et emplois.

3.1 La densité

Conditions à respecter pour densifier

- Favoriser une densification équilibrée, bien planifiée, encadrée et conforme aux principes du développement durable.
 - Encourager une densification graduelle, harmonieuse et bien intégrée au tissu existant.
 - Mettre en place un zonage intelligent favorisant une centralité plus dense (près des services existants) et protégeant la périphérie.
 - Développer et adopter une charte architecturale.
 - Instaurer un cadre réglementaire clair et respectueux des normes environnementales.
 - Encourager les projets écoénergétiques (faible consommation d'énergie, matériaux durables, orientation optimale des façades, verdissement, respect des paysages locaux, etc.).
 - Limiter la hauteur des bâtiments.
 - Privilégier les stationnements souterrains.
 - Assurer une architecture harmonieuse, respectant l'identité locale.
 - Respecter le patrimoine bâti et paysager.

3.1 La densité

Conditions à respecter pour densifier (suite 1)

- Privilégier une densification respectueuse des milieux naturels et agricoles.
 - Protéger les boisés existants et les milieux humides.
 - Éviter le déboisement excessif.
 - Conserver les arbres existants.
 - Intégrer le verdissement dans les nouveaux projets (arbres, parcs, espaces verts, couvert végétal, aménagements écologiques).
- Planifier graduellement le développement pour maintenir la qualité de vie et le caractère villageois de Compton.
- Planifier et investir en amont du développement dans les services et les infrastructures pour prévenir les surcharges (eau, égouts, routes, transport collectifs et actifs, écoles, santé, culture, loisirs, etc.).

3.1 La densité

Conditions à respecter pour densifier (suite 2)

- Étudier et gérer les impacts sur le réseau routier avant de densifier :
 - Installer de feux de circulation.
 - Déplacer des arrêts pour réguler le flux.
 - Créer de voies de contournement pour éviter que la circulation de transit ne passe par le centre.
 - Renforcer la sécurité des intersections grâce à la présence de brigadiers, de feux pour piétons et de passages piétonniers sécurisés.
 - Réduire la vitesse de circulation.
 - Aménager des pistes cyclables sécuritaires.
- Veiller à une répartition équitable des coûts entre les nouveaux résident·es et les résident·es actuel·les.

LA QUALITÉ DES MILIEUX DE VIE

3.2 La qualité des milieux de vie

Pistes de réflexion pour les secteurs pouvant être développés

- Favoriser le développement de projets mixtes.
 - Les participant·es soutiennent les projets combinant logements, commerces, espaces communautaires, et équipements culturels et de loisirs favorisant la mixité des usages. Ils privilégient la création de milieux de vie (à proximité des services existants), plutôt que la construction de bâtiments exclusivement résidentiels alignés le long d'axes routiers.
- Créer des projets qui renforcent l'esprit de communauté et encouragent la mixité sociale et intergénérationnelle.
 - Favoriser une mixité des types d'habitations (maisons unifamiliales, maisons jumelées, condos, mini-maisons, multiplex, logements abordables, logements coopératifs, etc.).
 - Construire des logements pour toutes les générations (jeunes, familles et personnes aînées).
 - Soutenir les projets immobiliers collaboratifs.
 - Prévoir des lieux de rassemblement et des espaces communautaires et multigénérationnels.

3.2 La qualité des milieux de vie

Pistes de réflexion pour les secteurs pouvant être développés (suite 1)

- Développer des projets ancrés dans la nature, incluant la conservation ou la plantation d'arbres, la création de parcs, de sentiers, de corridors écologiques, de même que la gestion naturelle des eaux pluviales.
- Améliorer l'accessibilité à pied, à vélo et en transport collectif et la connectivité entre les secteurs.
- Encourager le développement de l'agroalimentaire, notamment à travers la création de jardins communautaires, de vergers, de microbrasseries, de festivals et d'initiatives de production, de transformation et d'interprétation.

3.2 La qualité des milieux de vie

Pistes de réflexion pour les secteurs pouvant être développés (suite 2)

- Améliorer les services et équipements collectifs existants tout en complétant l'offre actuelle (bibliothèque, centre communautaire, piscine, aréna, centre sportif, maison des jeunes, etc.)
- Soutenir les commerces existants et stimuler l'entrepreneuriat.
- Consolider l'axe de la route 147 et revitaliser le cœur villageois en y développant des commerces, des services et des équipements.
- Planifier à long terme, et de façon stratégique et proactive, l'aménagement et le développement de la municipalité, en impliquant activement la population.
- Garantir une transparence et une bonne communication entre la municipalité, les citoyen·nes, les promoteurs et les ministères impliqués.

LES FUTUR·ES RÉSIDENT·ES ET LEURS BESOINS

3.3 Les futur·es résident·es et leurs besoins

Profils des futur·es résident·es

- Familles de tous types : avec de jeunes enfants, monoparentales, recomposées, et aux revenus divers.
- Personnes aînées/retraitées.
- Professionnel·les, souvent en télétravail ou travaillant dans les grands centres.
- Personnes immigré·es.
- Étudiant·es.
- Travailleurs saisonniers.
- Entrepreneurs et commerçants.

3.3 Les futur·es résident·es et leurs besoins

Caractéristiques recherchées du milieu de vie

- Qualité de vie rurale (en opposition à la banlieue) : tranquillité, sécurité et contact privilégié avec la nature.
- Proximité avec les services : accès facile aux écoles, commerces, parcs, etc..
- Esprit communautaire et sentiment d'appartenance.
- Diversité et mixité sociale, générationnelle et culturelle : un milieu de vie inclusif, accueillant des personnes de tous horizons, âges et origines.
- Offre variée de services et d'activités : présence d'équipements culturels, sportifs, de loisirs et de transport.
- Logements accessibles et adaptés à différents profils d'occupant·es (ex. locataires, propriétaires, multigénérationnels, etc.).

3.3 Les futur·es résident·es et leurs besoins

Types d'habitations appropriés – atelier participatif

- Logements abordables et accessibles
 - Une majorité de participant·es à l'atelier participatif soulignent le besoin criant de logements abordables et accessibles à Compton, qu'ils soient de petite taille (3 ½ et 4 ½) pour les personnes seules, les étudiant·es et les jeunes adultes, ou encore de grande taille pour les familles. Plusieurs proposent de développer des modèles coopératifs et communautaires (ex. coopératives d'habitation, OSBL et cohabitats).
- Typologies d'habitation variées et flexibles
 - Les participant·es souhaitent également un mélange de typologies d'habitation qui soient adaptées à toutes les étapes de la vie : maisons unifamiliales, jumelées et en rangée, duplex, plex et mini-maisons. Un fort intérêt est exprimé pour les résidences privées pour aînées (RPA), ainsi que les habitations bigénérationnelles et évolutives, offrant la possibilité de vieillir à Compton.

3.3 Les futur·es résident·es et leurs besoins

Types d'habitations appropriées – consultation en ligne

- Une forte majorité des participant·es à la consultation en ligne mentionnent que le type d'unité d'habitation le plus approprié pour les futur·es résident·es est la **maison unifamiliale**, car elle reflète l'identité rurale de Compton.
- Plusieurs évoquent la **maison jumelée** et la **maison en rangée** comme des moyens pour favoriser une densification douce, respectant le cadre bâti existant. Ces typologies sont considérées comme des alternatives abordables et adaptées aux familles et aux premiers acheteurs. Toutefois, la **maison en rangée** suscite davantage de réticence, certaines personnes craignant qu'elle dénature l'apparence de la municipalité.
- Les **duplex** et **multiplex** sont mentionnés à quelques reprises pour diversifier l'offre et offrir des logements plus abordables, notamment pour les personnes aînées et les étudiant·es. Il est demandé qu'ils soient intégrés avec soin d'un point de vue architectural et qu'ils soient développés à petite échelle (ex. plex de 2 à 4 unités) pour ne pas altérer le caractère de Compton.



ANNEXE A

Outils de communication et de diffusion

Site Internet de la municipalité



The screenshot shows the homepage of the Compton municipal website. At the top, there is a green navigation bar with links for "Accueil", "Nouvelles", and "Nous". Below the bar, there are five main menu items: "MUNICIPALITÉ", "SERVICES", the "Compton" logo, "MILIEU DE VIE", and "CHOISIR COMPTON". The main content area features a section titled "En ce moment" (In the moment) with three cards:

- Habiter Compton demain**: Shows icons of houses and trees in speech bubbles. Text: "Habiter Compton demain". Call-to-action: "Consultation publique 18 septembre 2025 19 h" with a plus sign icon.
- Élections municipales 2 novembre**: Shows a sign that reads "ELECTIONS MUNICIPALES BIENVENUE aux CANDIDATURES NOVEMBRE 2025". Text: "Qui relèvera le défi ?" Call-to-action: a plus sign icon.
- Offres d'emploi**: Shows a person in a high-visibility vest working at a desk. Text: "Consultez nos offres d'emploi à la Municipalité". Call-to-action: a plus sign icon.

Below these cards are three smaller images: a group of people, colorful flags, and a forest scene.

Pour consulter le site web,
cliquez ici.

Page Facebook de la municipalité

Municipalité de Compton · S'abonner
9 septembre, à 10 h 00 ·

RAPPEL 🚨 Consultation publique 🌳 Habiter Compton demain

Heure révisée 19 h à 21 h

Participez à la réflexion sur l'avenir du développement résidentiel dans votre municipalité! Venez vous informer, poser vos questions et donner votre avis. Vos idées comptent pour bâtir l'avenir de Compton!

✓ Réservez votre place : info@compton.ca 819 835-5584

Dès le 22 septembre, la captation vidéo de la présentation ainsi qu'un sondage en ligne seront disponibles sur notre site compton.ca afin de permettre à tous de s'exprimer davantage.



Habiter Compton demain

Participez à la réflexion sur l'avenir du développement résidentiel dans votre municipalité.

Heure révisée

18 septembre 2025
19h à 21h

Église Saint-Thomas-d'Aquin
6747, Route Louis-S.-Saint-Laurent
Entrez par la porte 3, située à l'arrière

Compton

Publication du 9 septembre 2025

Municipalité de Compton
9 octobre, 10:00 ·

⚠️ DERNIÈRE CHANCE pour partager vos idées ! ⚠️

Complétez le sondage en ligne ici  <https://forms.gle/HcvPVxRBL2Co1MH5A...> En voir plus



Habiter Compton demain

Consultation en ligne

Pour donner votre opinion, rendez-vous sur le site web de la municipalité.

Jusqu'au 12 octobre 2025

Compton

Publication du 9 octobre 2025

Infolettre de la municipalité

Infolettre de  [Voir la version Web](#)

Cette semaine, vos nouvelles

Aug 28, 2025 09:41 am

Consultation publique à Compton – Habiter Compton demain

La Municipalité de Compton tiendra un atelier participatif sur l'avenir du développement résidentiel le jeudi 18 septembre 2025, de 18 h 30 à 20 h 30.

Lieu : Église Saint-Thomas-d'Aquin, 6747, route Louis-S.-Saint-Laurent, Entrez par la porte 3 (à l'arrière)

Horaire de la soirée :

Présentation du dossier Période de questions Ateliers de réflexion sur les secteurs stratégiques de la municipalité

Vos idées, préoccupations et besoins sont essentiels! Les échanges recueillis serviront à alimenter un rapport qui sera remis au conseil municipal pour orienter ses décisions.

Venez vous informer, poser vos questions et donner votre avis. Vos idées complètent pour bâtir l'avenir de Compton!

Réservez votre place : info@compton.ca ou par téléphone au 819 835-5584

[Affiche de l'invitation](#)

Consultation en ligne – Habiter Compton demain

2025-09-25

Jeudi 18 septembre, vous avez été plus de 100 personnes à venir vous informer, échanger et partager vos idées sur l'avenir du cœur de Compton. Merci pour votre grande participation!

Vous n'avez pas pu être présent(e)? Pas de souci!

[Retrouvez ici tous les documents et informations présentées lors de la rencontre.](#)

De plus, [un sondage en ligne est disponible](#) afin de recueillir votre avis sur les mêmes questions posées en atelier.

Date limite pour répondre : 12 octobre 2025.

RAPPEL – Invitation à l'atelier participatif HABITER COMPTON DEMAIN

2025-09-08

La Municipalité de Compton tiendra un **atelier participatif sur l'avenir du développement résidentiel** le **jeudi 18 septembre 2025, de 19 h à 21 h**.

Lieu : Église Saint-Thomas-d'Aquin, 6747, route Louis-S.-Saint-Laurent. Entrez par la porte 3 (à l'arrière)

Horaire de la soirée :

- Présentation du dossier
- Période de questions
- Ateliers de réflexion sur les secteurs stratégiques de la municipalité

Vos **idées, préoccupations et besoins** sont essentiels! Les échanges recueillis serviront à alimenter un rapport qui sera remis au conseil municipal pour orienter ses décisions.

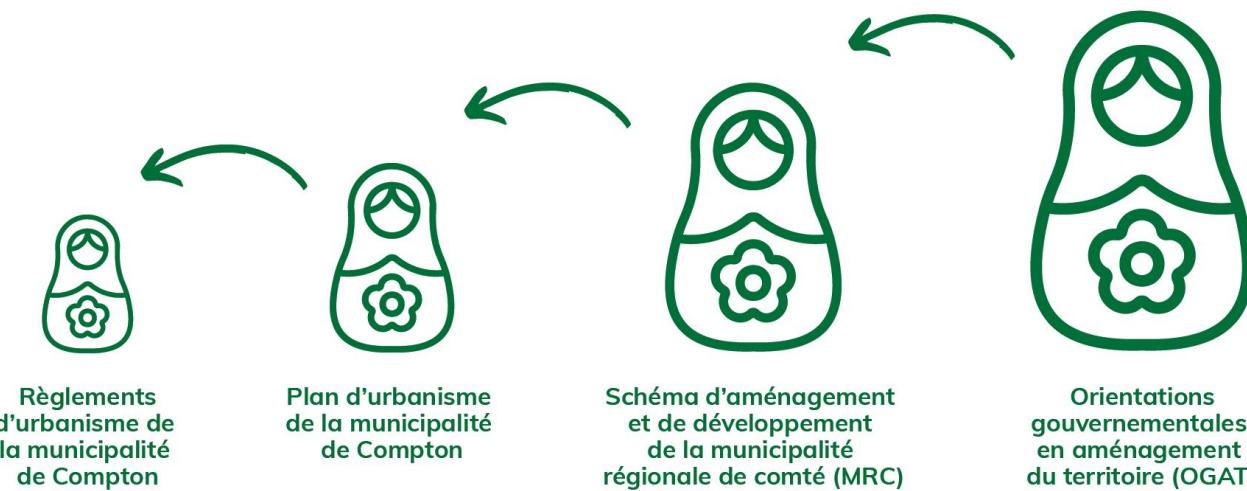
Captation vidéo de la présentation du 18 septembre 2025



[https://www.youtube.com/watch?
v=wS5ap-iHpcE](https://www.youtube.com/watch?v=wS5ap-iHpcE)

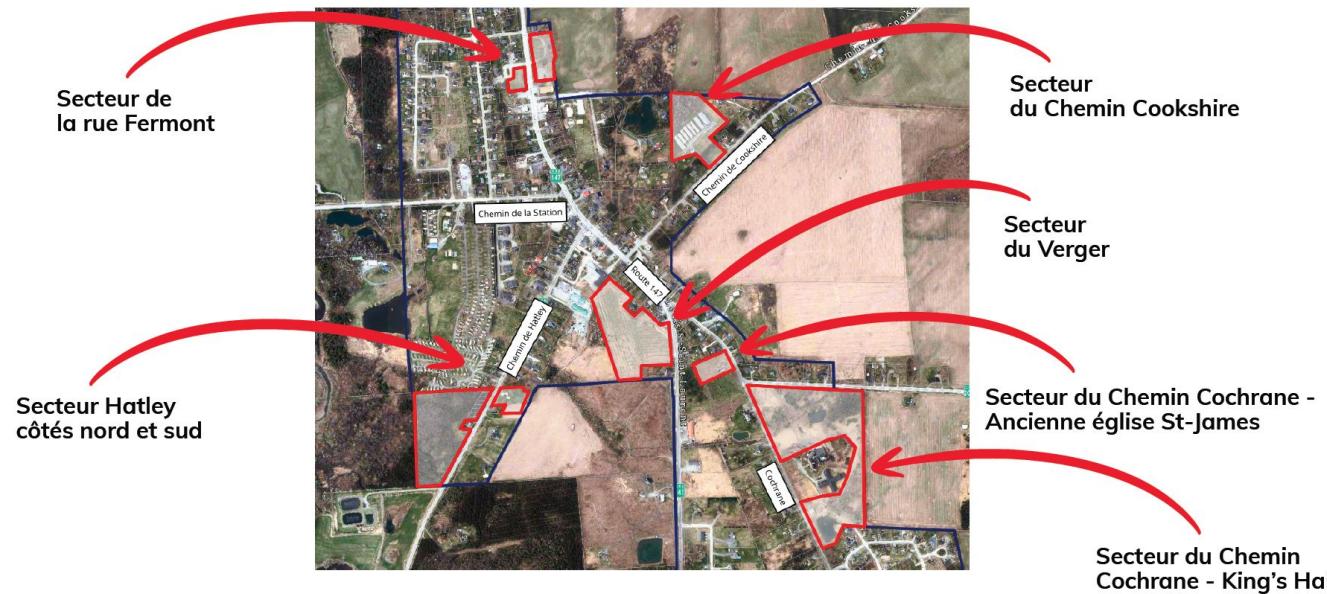
Matériel présenté lors de l'atelier participatif du 18 septembre 2025

Urbanisme 101 Relations entre les documents de planification



Matériel présenté lors de l'atelier participatif du 18 septembre 2025

Secteurs pouvant être développés



Matériel présenté lors de l'atelier participatif du 18 septembre 2025

Densité Types d'unités d'habitation

2 logements / hectare
Exemple de la rue du Grand Duc



Densité Types d'unités d'habitation

6-8 logements / hectare
Exemple de la rue Massé



Matériel présenté lors de l'atelier participatif du 18 septembre 2025

Densité Types d'unités d'habitation

10-15 logements / hectare
Exemple de la rue du Hameau



Densité Types d'unités d'habitation

20-30 logements / hectare
Exemple de la rue Bel-Horizon



Sondage en ligne

Sondage réalisé du 22 septembre au 12 octobre 2025 via application Google Forms

24/11/2025 10:19

Sondage - Habiter Compton demain

Sondage - Habiter Compton demain

Cette consultation en ligne devrait permettre de bien comprendre les attentes, besoins, préoccupations et idées des citoyen·nes et organismes de Compton au sujet du **développement du noyau villageois dans les prochaines années**. La consultation se déroule du 22 septembre au 12 octobre 2025. N'hésitez surtout pas à inviter vos voisins·nes, vos connaissances et toutes personnes intéressées à participer à ce sondage.



1. Dans quelle municipalité résidez-vous?

Marquez un seul ovale.

- Compton
- Sherbrooke
- Coaticook
- Autre : _____

https://docs.google.com/forms/d/13kBjugtNulOSYaTMjyqjE2Hg_qx6b8IMmzYsWGqCg/edit

1/13

ARTICLES DE PRESSE

Radio-Canada - publié le 22 septembre 2025

Quelle est la vision de densification pour Compton?

Le Progrès de Coaticook - publié le 7 septembre 2025

Habiter Compton demain

ÉQUIPE DE TRAVAIL

Hugo Mimee, professionnel de la participation publique (CP3) – Table ronde Participation publique

- Responsable de la conception de la démarche participative
- Animation de l'activité du 18 septembre 2025
- Support à l'analyse des résultats de la démarche participative et à la rédaction du rapport de participation publique

Stéfanie Wells, professionnelle en urbanisme et en participation publique – Mise en commun

- Collaboration à la conception de la démarche participative
- Conception du visuel de la démarche participative
- Organisation de l'activité du 18 septembre 2025
- Analyse des résultats de la démarche participative et rédaction du rapport de participation publique

Pauline Lambton, professionnelle en urbanisme et en participation publique – Mise en commun

- Animation d'une table lors de l'activité du 18 septembre 2025 et appui à l'organisation de l'activité

